



AAA051E 2h45 350,00 €^{HT}

Objectifs

Maîtriser le cadre légal de l'activité d'agent général d'assurance • Appréhender le statut fiscal de l'agent général d'assurance • Maîtriser le cadre légal de l'activité de courtier d'assurance • Appréhender le statut fiscal du courtier d'assurance

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

MODULES

Maîtriser le cadre légal de l'activité d'agent général d'assurance

L'agent général d'assurance (AGA) est un intermédiaire en assurance. Comme le courtier, il propose et aide son client dans le choix du contrat le plus approprié à ses objectifs.

- **L'agent général d'assurance (AGA), un intermédiaire d'assurance**
Présentation de l'agent général d'assurance : statuts et missions
- **Les conditions d'accès et d'exercice de l'activité d'AGA**
Présentation des conditions d'accès et d'exercice de la profession d'agent général d'assurance
- **Cessation de l'activité d'un AGA**
Présentation des causes de cessation de l'activité d'AGA : cession de gré à gré, départ, décès

Appréhender le statut fiscal de l'agent général d'assurance

Le régime d'imposition de l'agent général d'assurance (AGA) est largement fonction de son mode d'exercice. Ainsi, le choix d'une exploitation sous forme individuelle conditionne une imposition à l'impôt sur le revenu selon le régime de bénéfices non commerciaux.

- **Statut fiscal de l'AGA**
Présentation des différents statuts fiscaux de l'AGA : entreprise individuelle, société, salarié

Maîtriser le cadre légal de l'activité de courtier d'assurance

Le courtier en assurance est un intermédiaire en assurance. Il aide son client à conclure des contrats d'assurance. Son statut et ses missions sont liés à son statut de commerçant et à son rôle de mandataire de l'assuré. Des conditions strictes encadrent l'accès et l'exercice de l'activité.

- **Le courtier, un intermédiaire d'assurance**
Présentation du statut et des missions du courtier en assurance
- **Les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de courtier**
Présentation des conditions d'accès et d'exercice de la profession de courtier en assurance
- **Cessation de l'activité d'un courtier d'assurance**
Présentation des causes de cessation de l'activité d'un courtier d'assurance : cession pure et simple, cession du fonds de commerce, cession des droits sociaux.

Appréhender le statut fiscal du courtier d'assurance

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE L'ASSURANCE - E-LEARNING



AAA051E 2h45 350,00 €^{HT}

Le régime d'imposition du courtier varie selon la forme juridique de son entreprise. Il est assujéti à l'impôt sur le revenu selon le régime des bénéfices industriels et commerciaux s'il exerce en individuel et à l'impôt sur les sociétés s'il exerce en société.

- **Statut fiscal du courtier**

Présentation des différents statuts fiscaux du courtier en assurance : entreprise individuelle, société, TVA

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ».

Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.